

Cette recherche traite d'un manuscrit de collectes effectuées par Joseph Mahé, chanoine de son état, ayant vécu entre 1760 et 1831. Homme d'église, et prêtre réfractaire à la révolution française, il est né, a vécu et a fini sa vie dans le Morbihan brittophone. Ethnologue avant l'heure, il s'est intéressé aux différents faits, notamment culturels constituant la société dans laquelle il a évolué. Cet intérêt pour la population morbihannaise le conduira à publier un essai intitulé "*Essai sur les antiquités du département du Morbihan*" en 1825. C'est dans cet ouvrage qu'il fera connaître les premières traces de son travail de collecteur. En effet, on trouve dans ce document, quatre-vingt airs tirés de ses collectes personnelles, ainsi que différents questionnements sur les "*antiquités morbihannaises*".

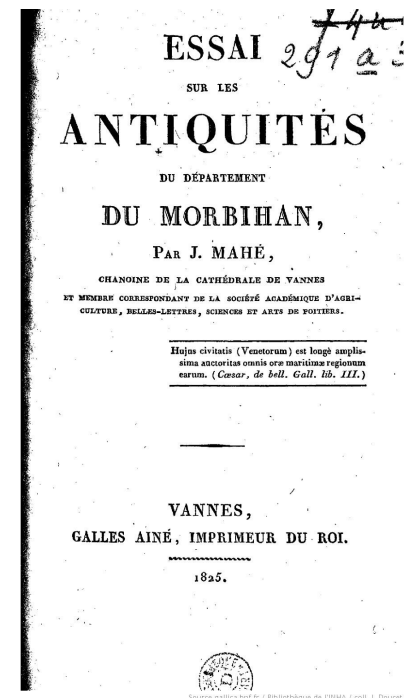
Le manuscrit original, composé de plus de deux cent quatre-vingt airs, a été conservé après le décès de Joseph Mahé dans différents endroits (bibliothèques liées à des institutions religieuses, particuliers...), perdus à certains moments, retrouvé à d'autres...

Ce corpus se compose d'airs courts appelés "Bretonnes", classés par le collecteur entre quatre catégories par mode (respectivement: mode *ionien*, *dorien*, *éolien* et "*mode mineur indéterminé*"). Le collecteur donne un nombre très limité au lecteur sur le contexte, la période et le lieu de son sujet musical. Ainsi, on ne peut définir si ces airs étaient instrumentaux, vocaux, s'ils avaient pour but de servir la danse ou autre.

Ce sujet de recherche s'avère donc complexe à traiter en raison de son manque d'indication, et demande un certain recul dans son analyse. Pour cause, on ne peut avancer qu'avec peu de certitudes les affirmations qu'il est possible de poser sur ce travail de collecte.

Il convient donc d'aborder dans un premier temps ce manuscrit par un travail de dépouillement systématique. Afin de pouvoir trier, classer, et définir chaque air de manière individuelle, l'enregistrement se présente, selon moi, comme une bonne option. Se pose alors la question du moyen d'enregistrement : est-il envisageable d'interpréter ces textes de manière instrumentale, en visant une certaine "neutralité" (neutralité qu'il conviendra d'interroger) ? L'utilisation d'un outil informatique pour le traitement des airs peut-il être approprié ?

Cette démarche analytique aboutirait à un catalogage des différents airs du manuscrit de Joseph Mahé, relatives à certaines notions musicales: carrure, structure rythmique, motif et structure mélodique, permettant une analyse en profondeur du document, et d'utiliser ces éléments afin d'aboutir à un matériau artistique.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque de l'IRMA / coll. J. Doucet